



**Municipalité  
Cronay**

**Annexe au préavis Municipal no 5-2024 – Rapport du budget 2025**

Dans ce rapport, uniquement les dépenses importantes par rapport aux comptes 2023 et au budget 2024 sont développées et non les dépenses d'usage courant.

Remarques générales : en prévision du nouveau plan comptable harmonisé (MCH2), des modifications de comptes et d'imputations ont été apportées afin de pouvoir effectuer un comparatif lors de la mise en vigueur en 2026.

**1. Administration :**

**Traitement des municipaux :**

Les vacances ont été regroupées sous un seul compte 102.300.1.

**Administration :**

**Charges**

11.301.0	Traitement du personnel	CHF 86'500.00	Indexation salariale, heures formation et mise en place MCH2, poste de travail à 10% pour la gérance des bâtiments
11.311.0	Achat mobilier et matériel	CHF 1'000.00	Armoires pour administration
11.315.0	Entretien mobilier et matériel	CHF 1'200.00	Contrat défibrillateur
		CHF 600.00	Serrures et clés pour armoires murales
		CHF 500.00	Divers
11.318.0	Honoraires	CHF 8'000.00	Fiduciaire et divers honoraires
11.318.1	Frais de poursuites	CHF 1'500.00	
11.318.2	Assurances	CHF 6'200.00	ECA choses - Protection juridique - Assurance choses - RC
11.318.6	Frais de télécommunication	CHF 900.00	
11.318.61	Frais de port	CHF 1'000.00	

**Revenus :**

11.431.0	Emoluments contrôle des habitants	CHF 3'000.00
11.431.2	Emoluments permis de construire	CHF 5'000.00

**2. Finances :**

**Impôts :**

**Revenus :**

21.400.1	Impôt sur le revenu	CHF 690'000.00	Selon estimation du Canton
21.400.2	Impôt sur la fortune	CHF 73'000.00	Selon estimation du Canton
21.400.4	Impôt sur les frontaliers	CHF 8'500.00	
21.401.1	Impôt bénéfice personnes morales	CHF 6'000.00	
21.402.0	Impôt foncier	CHF 70'000.00	

### Péréquation :

La nouvelle péréquation entrera en vigueur en 2025. Il s'agit d'une prévision des coûts faite sur la base d'estimation des dernières années. Cette nouvelle péréquation semble favorable à notre commune malgré une hausse du coût de la cohésion sociale ainsi qu'une charge supplémentaire de la réforme policière pour les communes délégatrices.

Ci-dessous un comparatif avec les coûts des dernières années de l'ancienne péréquation.

Population	410	422	432		
Taux d'impôt	77	77	75		75
Valeur point d'impôt	10'620.00	12'977.00			
	Décompte	Décompte	Acompte	Nouvelle péréquation	Décompte prévisionnel
Années	2022	2023	2024		2025
				Péréquation des ressources	- 564'500.00
Péréquation directe	- 124'530.00	- 28'744.00	-114'060.00	Péréquation des besoins	- 92'000.00
				Compensation des villes	242'900.00
				Compensation transitoire	-
Facture sociale	195'764.00	174'501.00	204'692.00	Participation à la cohésion sociale	409'600.00
Réforme policière	32'045.00	38'822.00	32'687.00	Facture policière	62'400.00
<b>Total</b>	<b>103'279.00</b>	<b>184'579.00</b>	<b>123'319.00</b>	<b>Total</b>	<b>58'400.00</b>

### 3. Domaines et bâtiments :

#### **Cure :**

352.314.0	Entretien du bâtiment	CHF 4'500.00	Installation de compteurs de chauffage et eau chaude
		CHF 3'000.00	Entretien courant

#### **Collège :**

353.314.0	Entretien du bâtiment	CHF 4'500.00	Installation d'écrans et beamers dans les salles de classe
		CHF 4'000.00	Entretien courant
353.331.0	Amortissement obligatoire	CHF 3'540.00	Amortissement collège (dernier)
		CHF 2'800.00	Amortissement fournil

#### **Ancienne laiterie :**

356.314.0	Entretien du bâtiment	CHF 5'000.00	Réfection des peintures d'un appartement
		CHF 1'000.00	Entretien courant

### 4. Travaux :

#### **Routes :**

43.331.0	Amortissement obligatoire	CHF 680.00	Les routes ont été amorties. Reste Améliorations foncières
----------	---------------------------	------------	--

#### **Réseau d'égoûts et STEP :**

460.314.0	Entretien des canalisations et collecteurs	CHF 14'000.00	Réfection du collecteur de la Rupe
		CHF 16'000.00	Entretien courant

### 5. Instruction publique et cultes :

#### **Enseignement primaire et secondaire :**

51.352.2	Participation ASIYE	CHF 278'700.00	Coût de l'élève budgété à 5'429.21 contre 5'612.80 pour les prévisions 2024
----------	---------------------	----------------	---

### 6. Police :

65.351.0	Participation SDIS	CHF 20'250.00	CHF 47.98/hab
66.351.0	Participation ORPC	CHF 8'200.00	CHF 19.24/hab

## **7. Sécurité sociale :**

72.352.4	Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	CHF 2'100.00	CHF 5.-/hab
	RYMAJE Participation	CHF 144'300.00	Augmentation de la fréquentation à l'UAPE des Castors de Pomy (28 enfants de Cronay représentant 40% de l'occupation pour 2025 contre 30% une année plus tôt). Ce sont 42 enfants de 0 à 12 ans qui fréquenteront les structures d'accueil en 2025
	RYMAJE Contribution socle	CHF 3'400.00	CHF 8.-/hab
	Accueil familial de jour (AFJYR)	CHF 7'100.00	CHF 16.81/hab (désormais regroupé avec le RYMAJE)

## **8. Service des eaux :**

81.311.0	Achat matériel, compteurs	CHF 8'500.00	Achat compteurs relevés à distance
81.314.0	Entretien réseau	CHF 3'000.00	Changement des compteurs
		CHF 5'000.00	Entretien courant
81.480.0	Prélèvement fonds de réserves	CHF 11'500.00	Prélèvement fonds de réserves travaux futurs pour le changement des compteurs